

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH**

<b>Nombre de membres : 34</b>	
<b>Nombre de votants</b>	
<b>Présents</b>	<b>Procuration</b>
29	1

<b>Date de la convocation</b>
3 avril 2019

<b>Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le</b>
18 Avril 2019

<b>et publication le</b> 18 Avril 2019
--

L'an deux mille dix-neuf, le 11 avril à 17 heures 30,  
Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Cité Administrative de Rostrenen, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves Philippe, Président en exercice

**PRESENTS** : Jean-Yves Philippe – Michel André – Luc Carité – Joël Chevalier – Christian Jouan – Fabienne Perrot – Michel Jan – Christian Henneteau – Jean-Yves le Guyader – Laurent le Corre – Lionel Gainon – Pascal Not – Rolande le Borgne – Alain Marzin – Patrick Lijeour – Michel Connan – Bernard Rohou – Monique Pasco – Alain Guéguen – Gwénaëlle Trubuilt – Nolwenn Burlot – Réjane Boscher – Alain Rolland – Jean-Paul le Boedec – Georges Galardon – Jacques Troël – Christiane Bernard – Daniel le Caër – Claude Bernard

Monsieur Mathieu Geffroy donne procuration à Monsieur Jean-Yves Philippe

**Subvention à un voyage humanitaire dans le cadre d'un partenariat avec les ALSH**

Cinq élèves en formation de Moniteur Educateur à Gouarec, dont Amandine Deman résidant à Plélauff, ont décidé de partir en voyage humanitaire au Togo en juillet 2019.

Ces étudiantes se donnent pour mission d'intervenir auprès d'un orphelinat au Togo, en accord et en lien avec l'Association Humanitaire des volontaires pour le développement durable au Togo (AVDD-TOGO).

Elles envisagent également d'associer les enfants des centres de loisirs communautaires dans leur projet. Une première intervention dans chaque ALSH a eu lieu, le 27 mars à St-Nicolas du Pélem et le 3 avril à Glomel pour une séance respective de deux heures, comprenant :

- Présentation du projet aux enfants via un diaporama préparé en amont (photos et vidéos du Togo), sensibilisation au bénévolat et œuvres humanitaires,
- Deux activités manuelles proposées aux enfants : création d'un objet souvenir en pâte à sel représentant le Togo (soleil, éléphant, girafe, drapeau d'Afrique, etc...) et réalisation de correspondances (lettres, dessins, photos avec prénoms) qui seront transmises aux enfants de l'orphelinat au Togo.

Durant le voyage, une correspondance via Internet prendra la forme d'un petit journal hebdomadaire. Après le séjour, réponse des enfants du Togo via également des lettres, dessins et photos qui seront remis aux enfants de nos centres de loisirs et échanges sur la culture et les modes de vie au Togo.

Au titre de sa compétence Enfance-Jeunesse, le conseil communautaire de la CCKB a déjà alloué des aides pour soutenir des projets similaires :

- en 2014, 1000 € en faveur de deux jeunes du territoire, pour un projet humanitaire mené dans le cadre du raid « 4L Trophy » au Maroc et comprenant un partage d'expérience avec les enfants du centre de loisirs de St-Nicolas-du-Pélem ;
- en 2015, 500 € en faveur d'une jeune de Glomel pour un projet de volontariat au Pérou, incluant un partage d'expérience avec les enfants du centre de loisirs de Glomel.
- en 2017, 500 € en faveur d'une jeune de Plounévez-Quintin pour un raid humanitaire « 4L Trophy » au Maroc en lien avec les enfants des ALSH de Glomel et St-Nicolas du Pélem.

La Commission Enfance/Jeunesse, tenue ce vendredi 5 avril, a émis un avis favorable à ce nouveau projet et a également précisé que l'aide octroyée à titre individuel ne peut être accordée qu'une seule fois.

Le Président propose d'allouer une subvention de 500 € en faveur d'Amandine Deman au titre de son voyage humanitaire et de son partenariat avec les ALSH communautaires.

Le conseil communautaire,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

Décide de soutenir ce projet en allouant une subvention de 500 € à Amandine Deman, résidant à Plélauff.

Le Président,  
Jean-Yves Philippe



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU KREIZ-BREIZH  
CCKB  
6, rue Joseph Penrec  
22110 ROSTRENEH  
Tél: 02 96 29 18 18